



**PROCES VERBAL**  
**de la réunion du**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE**

**Mercredi 16 mai 2012 à 19h00**

**Bureau administratif**  
**13bis, boulevard de la République**  
**Saint-Claude**

**PRESENTS** : Francis Lahaut, Jacques Lançon, Jean Daniel Maire, Ludovic Sonney, Christian David, Roger Beguet, Alain Mouret, Françoise Crespy, Philippe Passot, Jean Pierre Ackermann

**EXCUSES** : Nicolas Gindre, Jean-François Demarchi, Bernard Vuillard, Jean-Pierre Martorell, Daniel Monneret, Eliane Grenard, Alain Waille

**ABSENT** : Néant

**POUVOIRS :**

Nicolas Gindre a donné pouvoir à Christian David, Alain Waille a donné pouvoir à Ludovic Sonney, Daniel Monneret a donné pouvoir à Francis Lahaut,

Soit 10 présents et 13 votants

La convocation pour la séance du 16 mai, datée du 10 mai 2012 a été adressée aux membres du Bureau.

-----ooOoo-----

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19 h, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Alain Mouret se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1-1 Approbation du compte-rendu de la réunion 25<sup>ème</sup> bureau du 4 avril 2012**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**FINANCES**

**2-1 Convention avec l'ANCV - chèque vacances**

Il est proposé de passer une convention avec l'Agence Nationale pour les chèques-vacances (ANCV) afin de pouvoir accepter les chèques vacances à la piscine du Martinet (entrées), au musée de l'abbaye donation Guy Bardone René Genis (entrées et ateliers), à l'atelier des savoir-faire (stages, ateliers, entrées et visites guidées), ainsi que l'achat de pass nordique et pour l'école de musique.

Pour l'année 2012, la commission de l'ANCV est fixée à 1% de la valeur nominale des chèques-vacances pour toute remise égale ou supérieure à 200 €, et à 2 € en-deçà de ce montant.

A l'unanimité le bureau décide autorise le Président à signer la convention à intervenir avec l'agence nationale pour les chèques vacances pour accepter les chèques vacances pour la piscine du Martinet, au Musée de l'Abbaye donation Guy Bardone René Genis et à l'atelier des Savoir-faire ainsi que l'achat de pass nordique et pour l'école de musique.

-----ooOoo-----

La séance est levée par le Président à 20h.

-----ooOoo-----

Francis Lahaut  
Président



Alain Mouret  
Secrétaire

Fait à Saint-Claude,  
Le 21 mai 2012

Le présent procès verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.